

Les Technologies de l'Information et de la Communication : mode ou modèle de développement pour les pays en voie de développement ?

Par Ny Aina RAKOTOMALALA HARISOA
Consultant individuel en « TICs et développement local »
Ingénieur en Télécommunications (Madagascar)
nylaina@caramail.com

Appréhendant les concepts nouveaux portant sur le développement durable, la notion des Technologies de l'Information et de la Communication (TICs) fait l'objet d'un intérêt croissant pour le développement des pays moins avancés. La plupart des experts qui se sont intéressés à l'analyse des TICs au contexte de développement, s'accordent sur un seul point. Le terme TICs désigne un des moyens permettant de désenclaver les zones isolées et d'éradiquer ainsi la pauvreté ambiante qui mine le développement. En effet, ce point de vue paraît être une vision simplificatrice qui confère à un certain moment au terme d'une certaine ambiguïté.

Dans les pays en voie de développement, les TICs apparaissent en quelque sorte tantôt comme un concept à la mode tantôt comme un modèle de développement. Un modèle de développement, du fait que les Etats accordent une priorité aux TICs dans leur stratégie respective de développement avec une vision plutôt centralisatrice. D'un autre côté, un concept à la mode du fait que les TICs privilégient seulement une certaine classe sociale malgré la réalité que vivent les pays moins avancés à savoir : l'analphabétisme, les barrières linguistiques, les contraintes d'ordre matériel et financier, le manque de compétences,.....

Pour faire des TICs un outil de développement dans ces pays fortement composés de population rurale, la politique devra se rendre compte du processus d'organisation locale porteuse de dynamique effective de développement en portant le sujet de réflexion sur un développement des TICs axé sur les localités.

Introduction

De nos jours, nous sommes entrés indéniablement dans une nouvelle ère : celle de la société d'information où l'information intervient de plus en plus dans tous les domaines de l'activité humaine. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TICs) facilitent désormais cette dissémination de l'information et se sont révélées comme un puissant outil de développement économique et social, d'intégration régionale et d'aménagement du territoire. Les TICs englobent la radio, la télévision, les différents moyens de production multimédia, la téléphonie, les ordinateurs et les différentes applications de l'internet. L'utilisation des TICs offre une nouvelle approche dans nombreux domaines et ouvre de nouveaux horizons pour toutes les catégories de la population. L'objet de notre réflexion s'organise autour du triptyque : TICs, localité et développement. Autrement dit, l'analyse met l'accent sur les processus d'organisation locale dans les pays en voie de développement en portant le sujet de réflexion sur la stratégie de développement des TICs axé sur les localités. Aussi, les TICs seraient-elles une mode ou un modèle de développement pour les pays en voie de développement ?

1. TICs et Développement local

a) Etat des lieux

La plupart des experts qui se sont intéressés à l'analyse des TICs au contexte de développement, s'accordent sur un seul point en qualifiant les TICs comme un des principaux outils de développement. En effet, ce point de vue paraît être une vision simplificatrice qui confère à un certain moment au terme d'une certaine ambiguïté et qui cache certaine réalité dans les pays en voie de développement. En d'autres termes, certains points de vue se limitent à des aspects globaux sans entrer réellement au cœur des problèmes.

Il est vrai que dans les pays en voie de développement, le terme TICs désigne un des moyens permettant de désenclaver les zones isolées et d'éradiquer ainsi la pauvreté ambiante qui mine le développement. Pourtant, l'usage des TICs dans ces pays se limite encore à certaine catégorie de personnes. Force est de constater que seules les zones les plus peuplées et les plus riches disposent aujourd'hui des moyens suffisants d'accéder à ces outils. En même temps, d'autres territoires éprouvent des difficultés pour avoir accès aux services TICs. Un certain nombre de contraintes en sont les raisons : les contraintes d'ordre intellectuel, d'ordre matériel et d'ordre financier.

Trois grands points caractérisent les contraintes d'ordre intellectuel : l'analphabétisme, le manque de capacités ainsi que les barrières linguistiques. L'analphabétisme est le facteur le plus déterminant qui cause la marginalisation de ces personnes par rapport à l'usage des TICs vu que la population analphabète est fortement présente dans les pays en voie de développement. Aussi, le manque de capacités nécessaires à l'utilisation de ces outils ainsi que les difficultés de ne pas comprendre et de ne pas pratiquer les langues étrangères rendent difficile l'accès aux opportunités que peuvent offrir les TICs.

Il faut en outre rappeler que le déséquilibre informationnel dans ces pays en voie de développement peut-être induit d'un faible taux d'infrastructures, d'une rareté des ressources humaines qualifiées, des moyens financiers limités, d'un coût d'accès trop onéreux et d'un secteur faiblement réglementé. En somme, cette dernière assertion appelle à plusieurs commentaires. Elle invite à approfondir davantage en déduisant que les TICs ne peuvent pas, à elles seules, éliminer la pauvreté. Les TICs sont des simples outils et comme pour n'importe quel outil, l'utilité et l'efficacité des TICs dépendent de la manière dont elles sont utilisées.

b) Développement local : de l'Etat à la localité

D'une manière générale, la principale préoccupation des pays en voie de développement est la réduction de la pauvreté. Ainsi, la politique de ces Etats est tout de même orientée suivant cet objectif. Effectivement, il n'y a pas de « modèle économique unique » qui permet d'éradiquer la pauvreté donc de permettre une croissance économique uniforme. Les caractéristiques de la pauvreté varient selon les localités considérées, elles sont reliées à leur culture et à leur environnement. C'est pourquoi une approche locale est mieux adaptée et on parle actuellement de développement local. Chaque localité essaie d'exploiter et gérer au maximum ses potentiels pour donner à sa population un développement stable et durable.

Ainsi, le développement local s'avère être une nouvelle approche pour mobiliser les différents acteurs ainsi que la population locale, de rechercher les effets de synergie et de mettre en cohérence la société et son environnement. Cette vision plaide en faveur d'institutions non plus imposées mais concertées et la stratégie à laquelle elle se base se rend compte du processus d'organisation locale. Dans le même esprit, le développement doit-être perçu de la même manière pour l'ensemble de la population.

Aussi, le développement local à travers les TICs devient un enjeu de création de nouvelles richesses, indispensable au dynamisme d'une collectivité, mais aussi dans l'économie globale. Les TICs peuvent offrir aux initiatives locales un moyen de se fédérer, d'être promues et transférées vers d'autres territoires. Par leur intermédiaire, les citoyens peuvent se former, s'informer et prendre part activement au développement et aux échanges d'expérience. Quant aux collectivités locales, elles disposent d'un outil leur permettant de se désenclaver à travers les contacts nationaux et internationaux qu'elles facilitent. Toutefois, il faut garder à l'esprit que l'implantation des TICs réserve aux pays en voie développement nombreuses questions jusqu'à maintenant sans réponse.

2. TICs : mode ou modèle de développement ?

Certes, il est important d'avouer que les TICs apportent une nouvelle forme d'organisation dans l'espace et dans le temps. Les débats se multiplient et nombreux sont ceux qui sont conférés au terme d'une certaine ambiguïté. Certaines personnes voient dans la technologie une résultante de développement et croient que ces technologies puissent être un puissant outil de développement. D'autres craignent qu'elles n'apportent guère d'intérêt pour le monde en développement, et même qu'elles ne fassent qu'accroître les inégalités déjà criantes avec les pays du nord. Ainsi, les TICs apparaissent en quelque sorte tantôt comme un concept à la mode tantôt comme un modèle de développement.

Un concept à la mode du fait que les TICs sont actuellement beaucoup parlées dans le monde où s'accélèrent la circulation, la communication et la consommation et les pays en voie de développement ont tendance à suivre cette tendance. Si les TICs ont connu des succès dans les pays avancés, qu'en est-il dans les pays moins avancés ? Si aux Etats-Unis, deux américains sur trois sont connectés à l'internet, seulement 2 à 4% en sont pour l'Afrique. Quoi qu'il en soit, l'appropriation de ces outils est généralement mal contrôlée dans les pays en voie de développement dues aux différentes contraintes préalablement énoncées. Le manque d'accès à la technologie et à la formation sont des freins qui ralentissent constamment les utilisateurs. Tant que ces problèmes ne soient soulevés, le monde en développement risque de continuer à négliger les besoins des pauvres qui constituent la majorité de sa population et l'appel à ces nouvelles technologies s'avère être une simple transposition et un effet de mode qui ne conduisent guère au dit développement. L'intégration des TICs est donc conditionnée par les règles et les formes auxquelles elles s'appliquent et si ces pays s'attachent à gérer intelligemment cette nouvelle optique, les bienfaits dont ces technologies promettent pourraient emporter sur les risques et dangers dont elles exposent.

C'est pourquoi les TICs peuvent apparaître comme un modèle de développement du fait que certains de ces Etats en développement sont actuellement en cours d'élaboration de leur stratégie de développement en accordant la place aux TICs. Auparavant, la façon dont ces Etats se structurent pour renforcer ou améliorer leurs compétences en recherche du portail de développement est souvent un peu empirique. La décision est souvent prise au niveau de l'Etat en donnant place à un Etat centralisateur sans considérer les points de vue des différents acteurs. Actuellement, une prise de conscience et une nouvelle méthodologie se sont manifestées au niveau de certains pays tout en considérant une toute nouvelle dimension. Aussi, on entend souvent parler dans ces pays d'approche participative pour stimuler tout le monde à faire sortir leur point de vue qui reflète d'une manière générale la réalité. Le concept a débouché sur une vision d'une société de l'information indispensable pour s'intégrer dans le processus actuel de mondialisation devenue de plus en plus omniprésente, sous peine de marginalisation. Cette vision se traduit par un certain nombre d'objectifs économique et socioculturel dont la finalité est d'accéder à un mieux-être social. Elle s'est inspirée de la prise en compte de toutes les catégories d'acteurs qui devront jouer le rôle du premier plan dans la stratégie de développement. Après tout, de telles démarches sont de fait acceptables étant donné que chaque pays, chaque région et chaque localité possèdent sa propre culture, son histoire, sa géographie, son économie et sa société particulière. Il est toutefois possible de tirer des leçons de la pratique, de comparaisons sans tout de même se référer à une généralisation de cas. Ainsi, les TICs sont devenues comme un nouveau modèle de développement pour ces pays en voie de développement.

Cette considération, d'une importance capitale pour la réussite de la politique de développement, précise des axes prioritaires urgents à réaliser pour atteindre les résultats escomptés. La considération des besoins des différents acteurs et de la population toute entière est essentiellement la première des priorités sinon le développement par les TICs n'est qu'une simple transposition et non pas vraiment un modèle de développement. La responsabilité des acteurs doit être bien mise en évidence ainsi que le cadre institutionnel dans lequel ils vont travailler. Tout ceci tient compte de la libéralisation progressive du secteur, étape nécessaire dans le contexte actuel de l'économie mondiale où les TICs occupent désormais, une position privilégiée. Effectivement, les États restent seulement le garant de la réalisation de la politique de développement en jouant le rôle d'impulsion pour assurer la réussite du modèle. Le secteur privé, les organismes de développement ainsi que la population elle-même en sont les principaux acteurs.

Par ailleurs, se pose la question sur la manière dont ces pays vont entreprendre pour faire réellement des TICs un outil de développement et d'impliquer tous les acteurs dans le processus. En d'autre terme, il s'agit de préciser les règles du jeu, de converger les intérêts de chaque partie, et de faciliter le partenariat public privé pour un développement harmonieux des TICs dans les pays en voie développement.

3. *Quelle stratégie adopter pour les pays en voie développement ?*

La plupart de ces pays rendent de plus en plus compte que l'accès à la communication est un droit fondamental de la personne humaine et qu'une infrastructure plus élargie et plus accessible est un préalable au développement économique accéléré mais non une fin en soi. La politique joue presque toujours un rôle et la stratégie à adopter devra-être orientée suivant une logique bien définie qui consiste en premier lieu à connaître les intérêts de la population, les orienter tout en appuyant les structures existantes.

Notamment, il faut comprendre que ces technologies ne peuvent être utilisées que si quelques conditions ne soient satisfaites : un coût accessible à la majorité de la population, une certaine capacité intellectuelle pour pouvoir manipuler ces outils et un financement pour mettre en place les infrastructures.

Les gouvernements peuvent jouer un rôle fondamental en entrant de plus en plus en profondeur par la considération de la dimension locale. Effectivement, chaque région a sa propre spécificité donc il est nécessaire d'agir selon les différentes circonstances. Pour ce faire, deux stratégies inspirées de la théorie du développement local sont tout de même proposées : la stratégie de type endogène, et celle de type exogène.

La première consiste à considérer les richesses potentielles d'un territoire et de les exploiter afin de les faire ressortir grâce aux outils TICs. L'intervention des pouvoirs publics est de ce fait si importante pour répandre dans la société les avantages de la technologie et les gouvernements ont le pouvoir et le devoir de faire concorder les besoins de leurs citoyens avec la croissance économique à long terme et la prospérité sociale. Mais traduire cette vision en mesures pratiques adaptées au contexte local n'est pas si simple. Pourtant quelques démarches importantes à adopter seront possibles pour y arriver, à savoir la notion de sensibilisation pour mobiliser la population locale et le rassemblement de cette population en associations. Ces démarches devront sans aucun doute convaincre les gens, fortement composés d'une population rurale, de l'importance de ces outils.

La deuxième stratégie de type exogène a pour objet de créer un climat qui encouragera l'utilisation de la technologie et stimulera les investissements dans l'infrastructure des TICs étant donné que l'économie locale aura du mal à financer un tel projet. Les dirigeants doivent avoir une conception réaliste de ce que les TICs peuvent et ne peuvent pas faire pour leur pays et leurs collectivités et ils doivent gouverner efficacement et renforcer la confiance du public dans la voie qu'ils suivent.

Les pays en voie de développement ont laissé passer plusieurs occasions pour mettre en place une politique adéquate pour l'implantation et le développement des TICs. Actuellement, de nouvelles opportunités se présentent pour instaurer une politique ambitieuse en matière de développement. La démarche va vers une tendance qui s'appuie sur des paramètres fondamentaux basés sur la dimension de la localité afin de créer une nouvelle dynamique axée sur les besoins propres de la population. Pour assurer la réussite d'une telle politique, chaque pays devra consolider la base et les piliers, ossature des différentes stratégies.

Conclusion

Notre principale interrogation portait sur la réalité de la perception des TICs dans les pays en voie de développement. Il ressort que les TICs sont un outil indispensable de développement même si elles ne sont pas encore à la disposition de tous. En effet, ces pays ne peuvent pas agir sans la pleine participation de tous les citoyens qui constituent ensemble la force motrice de développement. Pour cela, les gouvernements auront le devoir d'informer et d'éduquer leurs citoyens à l'utilisation de ces technologies afin de faire face au contexte de plus en plus mondialisé. Il n'est cependant facile de traduire cette démarche en activités concrètes et perceptibles mais sûrement les TICs sont porteurs de grandes promesses pour les pays en voie de développement.